



Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2019

Original : français

Session de 2019

Du 26 juillet 2018 au 25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Communication écrite présentée par Oui pour une enfance noble, organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire Général a reçu la communication écrite suivante, distribuée en vertu des paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* Cette communication n'a pas été revue ni corrigée par les services d'édition du Secrétariat des Nations Unies.



Communication écrite

Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Ce n'est malheureusement pas le cas pour certains pays africains, notamment le Mali, avec un faible taux d'alphabétisation des jeunes (56 % pour les garçons et 33 % pour les filles) et un taux élevé d'abandon des études primaires (environ 30 %) (UNESCO, 2014). En effet, face à certaines conditions économiques, sociales et psychologiques défavorables, au Mali, certains enfants sont réduits à la mendicité, au petit commerce de rue, à l'esclavage sexuel, aux travaux domestiques, etc... au lieu d'aller à l'école.

Par ailleurs, la crise multiforme qui a secoué le Mali en 2012 a affecté son système éducatif par la fermeture de 750 écoles dans les régions du Nord et du centre, le déplacement des enfants et des enseignants vers le Sud et les pays limitrophes du Mali. En effet, des analyses sur l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous (l'EPT) à l'horizon 2015 de l'UNESCO ont montré que les différents indicateurs qui évoluaient favorablement, ont régressé à partir de 2012, même si un léger regain a été constaté entre 2013 et 2014.

À ce jour, l'enseignement au Mali n'est toujours pas à l'image de la vocation inspirée à cause de certains facteurs tels que : l'inexécution normale et l'inefficacité des programmes, la prolifération des écoles privées dont les accréditations sont souvent douteuses, le recrutement de personnels non qualifiés ou pas très pédagogues, les effectifs pléthoriques dans les salles de classes des écoles.

Nonobstant les problèmes multiformes que traversent le Mali, notre association, avec l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers, demeure engagée à appuyer le Gouvernement du Mali à œuvrer en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous, tout en créant une dynamique d'accélération de la scolarisation, surtout des filles, pour réduire les facteurs de disparités et favoriser leur autonomisation.

À travers son programme de parrainage scolaire des enfants en situations difficiles, nous donnons aux enfants, l'opportunité d'aller à l'école, d'avoir un avenir meilleur, de sortir de la misère, de l'exclusion et de l'exploitation dont ils sont souvent victimes. Ce programme qui a été initié depuis plus de 15 ans, a permis la prise en charge des frais d'inscription, l'acquisition de kits scolaires individuels, le suivi permanent et l'organisation de cours de rattrapage et de remédiations des milliers d'enfants défavorisés au Mali. Il contient également un volet de renforcement des capacités du personnel éducatif à travers la formation des enseignants sur les techniques pédagogiques innovantes. Avec 10 enfants bénéficiaires en 2002/2003, l'association scolarise actuellement environ 3000 enfants pour l'année scolaire 2018/2019. Certains membres de la première promotion sont déjà devenus autonomes en rejoignant le marché du travail.

Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde.